

Inscriptions rentrée 2023

Accueils périscolaires et centre de loisirs



Comment inscrire mon enfant au périscolaire et au centre de loisirs pour la rentrée ?



- 1** Je crée mon espace sur le Portail Famille
- 2** Je mets à jour toutes mes informations
- 3** Je transmets via le Portail Famille > Onglet "Documents" : une copie de la page vaccination du carnet de santé et une attestation de responsabilité civile.
Si besoin, je transmets une copie du PAI, du jugement ou de tout autre document utile à mon dossier
- 4** J'envoie un mail à la directrice de l'accueil pour lui dire que mon dossier est complet avant le 05 juillet.
- 5** Le service Enfance-Jeunesse valide ma fiche sous un délai de 10 jours et m'envoie un mail de confirmation.
- 6** J'inscris mon/mes enfant(s) aux prestations disponibles pour la rentrée de septembre avant le 28 août.

Le Portail Famille

<https://parents.logiciel-enfance.fr/tille-venelle>



Contacts

Centre de loisirs - Selongey
centre-loisirs@tille-venelle.fr

Accueil périscolaire - Selongey
periscolaire-selongey@tille-venelle.fr

Accueil périscolaire - Avot/Salives Grancey
periscolaire-lespetitesfrimousses@tille-venelle.fr

Accueil périscolaire - Chazeuil
periscolaire-chazeuil@tille-venelle.fr

